



Société valaisanne de biologie de la faune  
Walliser Gesellschaft für Wildtierbiologie

**Chasse dans le district franc fédéral  
et la réserve naturelle d'Aletsch?**

**Le lynx ne se reproduit quasiment pas en Valais**

**Le rôle du renard dans les écosystèmes  
naturels et anthropiques**

**Fauna•vs fête ses 20 ans!**

**Gypaète barbu 2017: monitoring et reproduction  
dans les Alpes de Suisse occidentale**

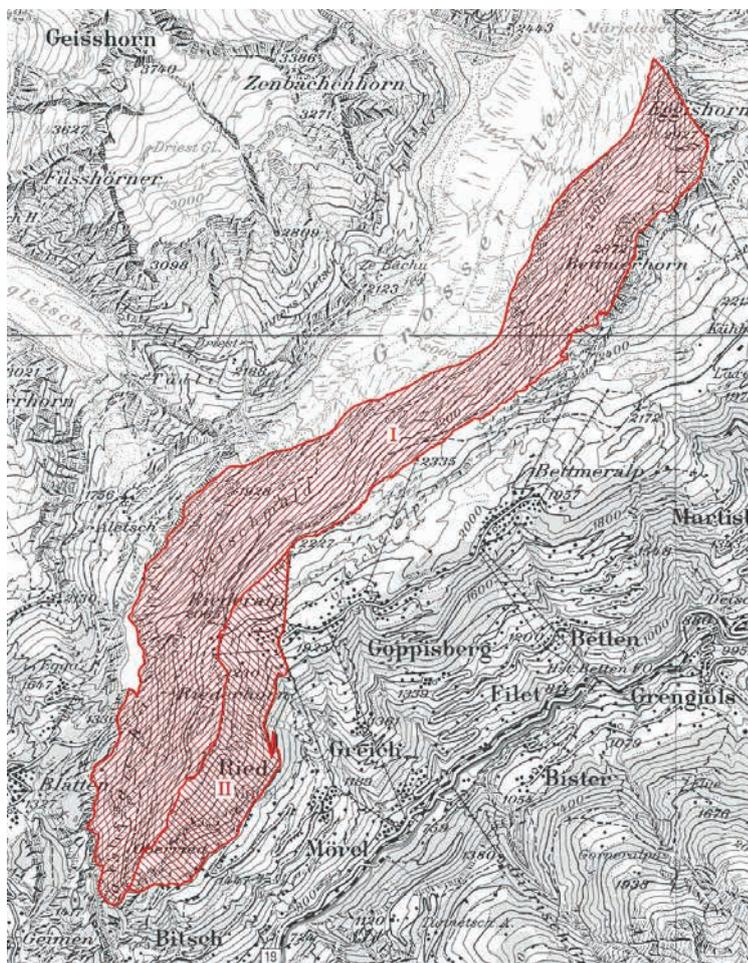
**La station ornithologique publie le  
nouvel atlas des oiseaux nicheurs**

# Chasse dans le district franc fédéral et la réserve naturelle d'Aletsch?

Les 42 districts francs fédéraux de Suisse visent à protéger les populations et les habitats des mammifères et des oiseaux rares ou menacés. Bien que la forêt d'Aletsch jouisse du statut de réserve naturelle depuis 1933, le Conseil d'Etat valaisan a souhaité y autoriser la chasse au cerf cet automne. Pro Natura a déposé un recours contre cette décision, ce qui a eu un effet suspensif. Afin de mieux saisir les enjeux en présence, fauna•vs a interrogé Laudo Albrecht, le directeur du Centre Pro Natura d'Aletsch.

**B**ien que les districts francs fédéraux aient depuis longtemps atteint leur objectif initial – la protection et l'augmentation des populations d'ongulés sauvages en l'absence de chasse – ils gardent toujours leur raison d'être en tant que principales réserves pour la grande faune sauvage. Y trouvent en effet refuge certaines espèces rares telles que le grand tétras, le tétras lyre ou le lagopède alpin, ces deux dernières étant toujours chassées dans certains cantons alpins. Les districts francs constituent en outre des terrains de recherche privilégiés

pour étudier les ongulés sauvages lorsqu'ils ne sont pas soumis, du moins en théorie, à la pression de chasse. Les Chambres fédérales examinent actuellement – dans le cadre de la révision de la Loi sur la chasse, la protection des oiseaux et des mammifères sauvages – si les districts francs fédéraux ne devraient pas être renommés *zones de protection de la faune sauvage*. fauna•vs soutient volontiers cette initiative, mais pour autant que la vente de gibier sur pied ainsi que la chasse aux trophées y soient dorénavant totalement bannies, ce qui n'est pas le cas actuellement en Valais (voir fauna•vs **info** n° 30 décembre 2016).



**Figure 1:** District franc de la forêt d'Aletsch avec zone intégralement protégée (I) et zone partiellement protégée (II) (OFEV, 2011).

Le district franc de la forêt d'Aletsch, divisé en une aire de protection intégrale (I) et une aire de protection partielle (II), couvre une superficie totale de 1512 ha (figure 1). Dans les zones partiellement protégées, les cantons peuvent, au besoin et selon l'Ordonnance sur les districts francs fédéraux, réguler les espèces d'ongulés chassables. Dans les zones intégralement protégées, par contre, des mesures de régulation ne peuvent être prises que dans des cas exceptionnels et après consultation de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

## La plus ancienne forêt de mélèzes et d'arolles de Suisse

La forêt d'Aletsch n'est pas seulement un district franc fédéral, mais également la plus ancienne forêt de mélèzes et d'arolles protégée de Suisse. Erigée au rang de réserve naturelle en 1933, l'exploitation forestière n'y est plus autorisée depuis. En 2011, le Conseil d'Etat valaisan a confirmé le statut de protection de la forêt d'Aletsch et même élargi son périmètre à 422 ha. Sa valeur patrimoniale a été confirmée par l'inscription du site au patrimoine mondial naturel de l'humanité par l'UNESCO. Récemment, la commune de Riederalp, Pro Natura et le Service cantonal des forêts, des cours d'eau et du paysage

ont passé un accord qui régleme les mesures de protection et de canalisation des nombreux visiteurs du site. Afin de limiter les perturbations de certaines espèces animales sauvages comme par exemple le tétras lyre, cette réglementation interdit notamment de quitter les sentiers de randonnée.

### Dégâts causés par les ongulés

Au printemps 2018, 1487 cerfs ont été recensés entre Brig et Gletsch. Dans certaines zones, notamment la forêt d'Aletsch, la forte population de cerfs est à l'origine de nombreux dégâts d'écorçage<sup>1</sup>, de frayure<sup>2</sup> et d'abrouissement<sup>3</sup>. En 2012, l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) et l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) ont confirmé que les dégâts d'abrouissement causés par les cerfs entraînaient un sérieux problème de rajeunissement des boisements. En outre, les cerfs ne passent pas la période hivernale dans la forêt d'Aletsch mais sur les pentes ensoleillées entre Lax et Bitsch, ce qui fait que la végétation de cette région subit également une forte pression due à la présence des ongulés.

Dans le but de diminuer les dégâts causés par les ongulés, le Conseil d'Etat a décidé unilatéralement, mais après consultation de OFEV, d'autoriser la chasse au cerf dans une partie du district franc, principalement dans la zone protégée de la forêt d'Aletsch. Cette décision n'a pas plu à Pro Natura, locataire de cette forêt depuis 85 ans. L'association a donc fait recours auprès du Tribunal cantonal valaisan pour, entre autres, violation de



Un vieil arolle dans la forêt d'Aletsch. © Wikipedia

l'obligation de consultation des collectivités locales et de l'ordonnance sur la protection de la nature, qui place la forêt d'Aletsch sous protection et y interdit la chasse. Le recours ayant un effet suspensif, le Conseil d'Etat n'a pas pu mettre en œuvre sa décision. fauna • vs a rencontré Laudo Albrecht, directeur du Centre Pro Natura d'Aletsch, et lui a demandé son avis sur la situation actuelle. ■

Sonja Oesch

- 1) Action des ongulés qui rongent l'écorce des arbres
- 2) Action des cerfs ou chevreuils qui frottent leur bois contre les arbres
- 3) Consommation de jeunes arbres par les ongulés

### Sources:

OFEV: [www.ofev.ch/fr](http://www.ofev.ch/fr)  
(mot-clé: districts francs fédéraux)

Pro Natura Suisse: [www.pronatura.ch/fr/reserve-naturelle-foret-aletsch](http://www.pronatura.ch/fr/reserve-naturelle-foret-aletsch)

Communiqué de presse du Conseil d'Etat du 06.09.2018: [www.vs.ch](http://www.vs.ch)  
> Communication

Décision concernant la protection de la forêt d'Aletsch, Riederalp du 12 janvier 2011 (451.111): <https://lex.vs.ch/frontend/versions/1851?locale=fr>

## «Il faut une approche résolument holistique du problème»

### Laudo Albrecht, quelle est la particularité de la forêt d'Aletsch?

Les arolles et les mélèzes centenaires la rendent fascinante. Placée sous protection absolue depuis 85 ans, l'être humain n'est plus intervenu sur sa végétation et sa faune depuis lors. Au cours de cette période, la forêt a pu se développer naturellement, ce qui a conduit à une variété impressionnante d'animaux et de plantes.

**L'importante population de cerfs dans la forêt d'Aletsch est à nouveau pointée du doigt. Dans quelle mesure la population de cerfs dans la réserve naturelle est-elle problématique de votre point de vue?**

Le cerf utilise la forêt d'Aletsch comme habitat estival depuis environ 40 à 50 ans. Durant cette période, la population a fortement augmenté. Lors du recensement annuel effectué par le personnel du Centre, nous avons compté plus de 200 animaux en 2018. Le nombre réel est probablement encore plus élevé. Selon le dernier inventaire forestier (2012) de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) et de l'EPFZ, les dommages causés par l'abrouissement, l'écorçage et la frayure entraînent un ralentissement de la régénération forestière naturelle et un changement dans la composition des essences.

La forêt d'Aletsch n'est pas la seule à subir des dégâts liés à la présence de gibier. Les zones occupées pendant l'hiver sur les versants sud voisins sont également touchées. En raison de la fonction protectrice de ces forêts, ces dommages revêtent une importance particulière.

***Dans la forêt d'Aletsch, la nature est laissée à elle-même. Une population de cerfs ne s'autorégule-t-elle pas spontanément?***

L'agriculture, la sylviculture et le tourisme sont très présents autour de la zone de protection, de sorte qu'en été les cerfs se retirent dans la forêt d'Aletsch qui est pour eux une sorte de havre de paix. Ils y trouvent tout ce dont ils ont besoin, mais surtout la tranquillité. Le problème en forêt d'Aletsch n'est pas la présence du cerf en tant que telle, mais la forte concentration d'individus sur une petite zone. A densité élevée, les individus entrent en compétition pour la nourriture, ce qui peut impacter leur état sanitaire. Hiver rigoureux rime ainsi avec mortalité élevée, donc autorégulation.

***Les cerfs hivernent-ils dans la forêt d'Aletsch?***

Nous savons que les cerfs n'utilisent la forêt d'Aletsch que comme refuge d'été et passent l'hiver à l'extérieur de la réserve. En été, les cerfs se déplacent pendant la nuit de la forêt d'Aletsch vers le versant sud et y reviennent au petit matin. Cependant, les déplacements quotidiens et saisonniers sont encore mal connus. Le projet Aletsch - Goms sur le cerf, actuellement mené sous la direction du Service de la chasse, de la pêche et de la faune sauvage, vise à clarifier cette question. Nous attendons avec impatience les résultats.

***En septembre 2013, la Commission Forêt-Faune sauvage de Rarogne-Est et Goms a été fondée afin de trouver une solution globale impliquant toutes les parties prenantes. Quel est le but de cette commission?***

Dès le début, la commission s'est accordée sur le fait qu'une solution durable au problème doit impliquer toutes les parties prenantes, à savoir la chasse, la foresterie, l'agriculture, le tourisme et la conservation de la nature. Il est nécessaire de gérer durablement l'habitat du cerf en réduisant la population ou en la relocalisant. Cependant, cela ne peut réussir que si tous les participants tirent à la même corde et dans la même direction.

***Une vingtaine de mesures ont été définies pour résoudre le problème. De quel genre de mesures s'agit-il?***

La régulation du cheptel par la chasse, la délimitation de zones de rajeunissement, la gestion du peuplement de bois blanc<sup>4</sup> et les améliorations structurelles (agriculture) font partie des mesures principales. D'autres mesures comme la création de lignes de tir ou l'intégration des grands prédateurs dans la gestion furent également discutées, mais leur pertinence devrait faire l'objet d'études complémentaires. Actuellement, seul le projet Aletsch - Goms sur les déplacements du cerf est en cours de réalisation.

4) Bois à faible intérêt économique

***Le Conseil d'Etat voulait ouvrir une partie du district franc à la chasse en 2018. Pourquoi Pro Natura refuse-t-elle la chasse dans la forêt d'Aletsch?***

Au sein des instances cantonales, on invoque toujours la simple ouverture, par ailleurs partielle, d'un district franc fédéral à la chasse. Pourtant, dans les faits, il s'agit bel et bien d'ouvrir une de nos rares réserves naturelles à la chasse. Or, Pro Natura s'est engagée depuis 85 ans à gros renforts d'investissements financiers et humains pour gérer optimalement cette réserve. En tant que locataire de la forêt d'Aletsch, Pro Natura n'a même pas été consultée à ce sujet alors que l'interdiction de la chasse est ancrée dans le règlement de protection. Une ouverture à la chasse, même partielle, contournerait donc ce règlement. En outre, la chasse automnale empiéterait sur une activité privilégiée des visiteurs du Centre: l'observation du rut automnal du cerf.

***Quels effets craignez-vous pour la réserve naturelle si une chasse au cerf y est pratiquée?***

Tout d'abord, il est clair que cette chasse ne pourra pas se pratiquer sans quitter les sentiers de randonnée balisés, enfreignant ainsi les règles d'usage de la réserve. Ensuite, la faune autre que le cerf serait également gravement perturbée par ces activités cynégétiques. Je pense par exemple au tétras lyre, très présent dans le secteur et qui serait affecté par l'ouverture partielle à la chasse.

***Dans un article du Walliser Bote du 3 septembre 2018, vous avez parlé d'une chasse contre-productive si elle avait lieu dans la forêt d'Aletsch, pourquoi?***

L'ouverture de la chasse dans la région visée provoquerait rapidement un repli et une concentration du cerf dans la partie basse de la forêt d'Aletsch, donc une augmentation des dommages à la forêt dans un nouveau secteur encore préservé. En outre, on peut supposer que les cerfs augmenteraient leur taux d'activité nocturne, ce qui rendrait la chasse en dehors de la zone protégée beaucoup plus difficile.

***Quelles mesures et procédures proposez-vous pour résoudre le problème des dégâts causés par l'abrutissement dans la forêt d'Aletsch et dans l'aire d'hivernage des cerfs?***

Il faut une approche résolument holistique du problème, comme envisagé par la Commission Forêt - Faune sauvage. Au lieu de faire passer en force une solution qui ne fait de loin pas l'unanimité, les acteurs concernés doivent pouvoir discuter ouvertement des différentes options envisageables et acceptables. Pro Natura a toujours été ouverte à la discussion et continuera à l'être à l'avenir.

***Laudo Albrecht, merci beaucoup pour cette interview!***



## Réguler le cerf avec le loup, pour un meilleur rajeunissement de nos forêts

Dans une étude qui sera publiée prochainement, l'Université de Berne montre que c'est avant tout la présence des cervidés, et en premier lieu du cerf, qui explique l'installation spatiale des loups en Valais. En comparaison, tous les autres facteurs environnementaux apparaissent comme très secondaires dans ce processus de recolonisation. Il y a donc une relation prédateur-proie très intime qui existe entre les cervidés et le loup dans les Alpes, comme c'est le cas en Amérique du Nord ou dans les pays du Nord de l'Europe et de l'Asie. Il est donc impératif que la gestion du cerf non seulement tienne compte de la présence du loup, mais intègre également son effet régulateur dans les politiques cynégétiques.

Malheureusement, cette réalité n'est jamais intégrée dans la planification de la chasse en Valais: on se fixe chaque année un quota de tir de cerfs qui est rarement atteint durant les deux semaines de la chasse haute et nécessite donc une chasse spéciale, en fin d'année, très perturbante pour l'ensemble de la faune sauvage à l'orée de l'hiver. Il est grand temps que nos dirigeants et gestionnaires revoient leur copie et considèrent le loup comme un allié clef dans cette tâche de régulation. Les premiers qui applaudiront sont bien sûr les forestiers qui se font du souci pour la régénération de nos boisements fortement aboutis par les ongulés sauvages.

**Raphaël Arlettaz**

### Nouvelles

## Bilan de la chasse spéciale aux cerfs

La chasse complémentaire aux cerfs s'est déroulée du 23 novembre au 4 décembre 2018 dans huit différentes zones du Haut-Valais et du Valais romand. Il s'agissait de trois zones dans le Haut-Valais dans la région de Conches-Aletsch et de cinq zones dans le Valais romand (régions de Derborence, Entremont, Trient et Illiez). Au total, 439 chasseurs se sont annoncés pour participer à cette chasse spéciale. Les chasseurs ont prélevé 225 cerfs. Les objectifs ont ainsi été atteints dans quatre zones. Pour les quatre zones restantes, des tirs complémentaires par les gardes-chasse sont encore nécessaires.

*Communiqué de presse du Conseil d'Etat du 7 décembre 2018: [www.vs.ch](http://www.vs.ch) > Communication et médias*

## Chasse au chamois: les chasseurs se limitent!

Après un hiver 2017-2018 marqué par d'abondantes chutes de neige, le nombre de chamois périés naturellement durant la mauvaise saison se montait à 756 en Valais selon les chiffres du Service de la chasse, de la pêche et de la faune, contre un peu plus de 360 individus par an en moyenne sur les 20 dernières années. Même si une telle mortalité due à la sélection naturelle n'a rien d'exceptionnel, il est important de relever que les chasseurs ont spontanément décidé de réduire les quotas de tir pour cette espèce en 2018. Au final, cette adaptation justifiée, couplée à une météo peu favorable à la chasse du chamois, aura eu pour conséquence une diminution du tableau de chasse d'environ 400 individus par rapport à 2017, soit une baisse d'environ 15%. Dans le futur, d'autres adaptations similaires du plan de tir seront probablement nécessaires, mais ce changement ponctuel, ainsi que l'ensemble des modifications des modalités de chasse au chamois qui ont cours en Valais depuis 2005 vont dans le bon sens: celui d'une gestion raisonnée et raisonnable de l'espèce.

*François Biollaz*



# Le lynx ne se reproduit quasiment pas en Valais

De précédents travaux de recherche menés en Valais par l'Université de Berne avaient déjà mis en évidence la situation dramatique du lynx en Valais. Le canton ne compte en effet que 12 à 20% de l'effectif attendu, soit moins d'une douzaine de lynx indépendants. L'état précaire de cette population se voit confirmé par le nombre de reproductions observées au cours de sept hivers de suivi: seuls quatre, voire cinq cas ont pu être dûment documentés. Les chercheurs tentent de comprendre pourquoi la densité du lynx en Valais est si basse et les cas de reproduction si rares.

**D**epuis l'hiver 2011/2012, la division de Biologie de la conservation de l'Université de Berne mène en Valais un projet de recherche sur les fluctuations spatio-temporelles des ongulés sauvages (chamois, chevreuil, cerf, etc.) et de leurs prédateurs carnivores. L'objectif est de définir de nouvelles méthodes de suivi efficaces pour mesurer l'impact éventuel des prédateurs sur leurs proies sauvages. A cette fin, une centaine de pièges photographiques sont déployés entre novembre et avril sur l'ensemble du territoire cantonal, tandis que des relevés de traces dans la neige sont effectués le long de 218 transects de 1 km de longueur par deux agents de terrain valaisans (François Biollaz et Stéphane Mettaz).

Ces travaux avaient déjà mis en évidence, contre toute attente, et après cinq hivers, une très faible densité de lynx en Valais, ceci sur l'ensemble du territoire cantonal (Biollaz *et al.* 2016, Bulletin de La Murithienne). Deux hivers de suivi supplémentaires viennent d'être réalisés. Ils confirment le statut aujourd'hui extrêmement précaire du lynx dans le canton. L'effectif de lynx en Valais au cours des sept dernières années n'a ainsi atteint au mieux que 20% de l'effectif que l'on serait en droit d'y attendre sur la base des conditions environne-

mentales. Ceci correspond à moins de douze lynx indépendants. Le faible nombre de cas de reproduction observés ces dernières années en Valais, toutes sources confondues, vient cautionner ce point de vue. Au total, ce ne sont que quatre, éventuellement cinq cas de reproduction qui ont pu être mis en évidence en Valais depuis 2011. Par ailleurs, tous ces cas de reproduction se concentrent dans les Alpes valaisannes nord-occidentales, en rive droite, entre le Coude du Rhône et la Morge, soit proches des populations florissantes des Alpes vaudoises dont sont issus bien des lynx valaisans, comme le démontre le patron de leur pelage clairement identifiable sur les clichés photographiques.

Les chercheurs bernois sont en train d'investiguer les facteurs qui expliquent cette piètre situation démographique. Le braconnage rampant reste en l'état l'hypothèse la plus sérieuse. Si des mesures de surveillance plus strictes ne sont pas mises en place rapidement par les autorités, la population valaisanne de lynx pourrait à nouveau s'éteindre, comme ce fut le cas au 19<sup>ème</sup> siècle lorsque le félin fut exterminé des Alpes. ■

*Communiqué de presse du 1<sup>er</sup> août 2018  
de l'université de Berne*



*Femelle lynx et son jeune, Valais, nuit de Noël 2015. © Université de Berne.*

# Le rôle du renard dans les écosystèmes naturels et anthropiques

Le renard (*Vulpes vulpes*) s'est bien intégré dans notre environnement anthropique et vit actuellement tant en ville qu'à la campagne. L'homme s'est habitué à sa présence au point que les déprédations causées par les renards (poules, lapins ou autres canards croqués par le mésoprédateur) font aujourd'hui bien moins de remous que les dommages résultant du retour des grands prédateurs. Mais quel est le rôle du renard dans les écosystèmes naturels et anthropiques? Et comment son rôle de régulateur pourrait-il évoluer sous l'impact du réchauffement climatique?

Une question majeure en écologie est la compréhension des interactions trophiques (liées à la chaîne alimentaire) qui influencent le fonctionnement et la dynamique des écosystèmes. Cela est particulièrement pertinent dans le contexte actuel du changement climatique qui crée de nouveaux défis pour les organismes vivants, notamment en affectant les interactions trophiques ainsi que l'écologie, la démographie et l'évolution des espèces (Grosbois *et al.* 2008, Merilä 2012). Avec un changement climatique qui va s'accroissant et une augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes, on pourrait assister à des changements écologiques plus rapides qu'observés jusqu'à ce jour (Bailey & van de Pol 2016).

## Régime alimentaire et interactions au sein des écosystèmes naturels

Le renard roux *Vulpes vulpes* est un mésoprédateur omnivore et l'un des carnivores les plus répandus au monde. Son aire de répartition indigène englobe la majeure partie de l'hémisphère nord, et des populations introduites sont également présentes dans certaines parties de l'Australie et de l'Amérique du Nord (Hoffmann et Sillero-Zubiri 2016). Dans de nombreuses régions d'Europe, la densité de renards semble avoir récemment augmenté en raison du succès de la vaccination antirabique, de la réduction de la pression de la chasse sur cette espèce et de l'urbanisation croissante (Goszczyński *et al.* 2008). Le renard est une espèce à haute capacité d'adaptation et est considérée comme l'un des principaux prédateurs dans de nombreux écosystèmes dans le monde, y compris dans des zones à prédominance humaine (Tryjanowski *et al.* 2002, Plumer *et al.* 2014, Davis *et al.* 2015).

Le régime alimentaire du renard est varié et se compose principalement de rongeurs, de lagomorphes, de charognes, d'oiseaux, d'invertébrés ainsi que de différents végétaux. Cette espèce présente donc autant un effet stabilisateur sur

les populations de petits mammifères (Dell'Arte *et al.* 2007) qu'un effet disséminateur sur les graines des arbres et des arbustes, contribuant ainsi à la biodiversité au sein de nos paysages, notamment ruraux (Serafini et Lovari 1993, Guitián et Munilla 2010, Lopez-Bao et Gonzalez-Varo 2011). Sa capacité à exploiter une grande variété de ressources explique les différences de régime alimentaire que l'on observe en fonction de l'habitat et de la saison (Goldyn *et al.* 2003, Barton et Zalewski 2007, Dell'Arte *et al.* 2007, Kidawa et Kowalczyk 2011).

Selon Soe *et al.* (2017), la composition du régime alimentaire du renard varie également suivant un gradient latitudinal. Dans les régions du nord de l'Europe, les renards se nourrissent essentiellement de rongeurs et, dans une moindre mesure, d'oiseaux, tandis que dans les régions méridionales, le régime alimentaire du renard atteint sa diversité maximale. Cette variabilité reflète les variations de la disponibilité de certaines classes de ressources. Ainsi, la relation observée entre la diversité de l'alimentation et la latitude correspond au gradient latitudinal de la richesse en espèces de proies typiques des prédateurs généralistes (Rosenzweig 1995). Soe *et al.* (2017) ont en outre observé que la diminution de diversité dans l'alimentation du renard était plus prononcée pendant la période froide au nord qu'au sud de l'Europe, ce qui pourrait par ailleurs refléter les stratégies utilisées par certaines proies pour passer l'hiver (migration, hibernation).

Le régime alimentaire du renard est également influencé par la présence d'autres mésoprédateurs ou superprédateurs. Les grands prédateurs facilitent en effet l'accès du renard aux ressources alimentaires. Par exemple, la consommation de chevreuils (*Capreolus capreolus*) par le renard peut augmenter à la suite de la recolonisation d'une région par le lynx (*Lynx lynx*), principalement en raison de la plus grande disponibilité de carcasses, remplaçant la consommation d'autres



Le renard possède un grand potentiel d'adaptation.  
© Wikipedia

catégories de proies moins profitables et conduisant à une diminution de la diversité de la niche alimentaire hivernale du renard (Helldin & Danielsson 2007). Les grands prédateurs influencent non seulement le régime alimentaire du renard, mais ils régulent également leurs populations par la prédation.

### Le renard et l'homme

L'activité humaine est également un facteur influençant la composition du régime alimentaire du renard, car ce dernier est un prédateur et un charognard opportuniste (Jedrzejewski & Jedrzejewska 1992, Plumer *et al.* 2014, Scott *et al.* 2014). Selon Soe *et al.* (2017), la consommation de lagomorphes (lièvre et lapin), par exemple, augmente avec l'emprise humaine sur le paysage: en effet les lièvres sont nombreux dans les paysages cultivés, du moins extensivement (Kamieniarz *et al.* 2013).

La présence de renards n'est a priori pas sans incidence pour l'homme. Si le renard est vecteur de maladies transmissibles à l'homme ou aux animaux domestiques (rage, échinococcose alvéolaire, gale sarcoptique), la densité de ses populations entraîne une baisse de la fréquence de tiques porteuses de borréliose (Hofmeester *et al.* 2017). En effet, lors de leurs premiers stades larvaires, les tiques s'en prennent généralement aux petits mammifères (souvent des rongeurs) qui sont souvent porteurs de borrélioses. Elles s'infectent de la sorte, transmettant les borrélioses à d'autres hôtes, humains compris. Hofmeester *et al.* (2017) ont constaté qu'avec une densité importante de renards et de fouines, les rongeurs sortaient moins et étaient donc moins attaqués par les tiques. Le renard serait donc une arme écologique efficace contre la maladie de Lyme ou l'encéphalite à tiques!

### Le renard comme auxiliaire de police

En milieu rural ou périurbain, les renards roux, vu leur caractère charognard bien développé, jouent également un rôle apprécié en médecine forensique (Young *et al.* 2015). La connaissance de leur manière de consommer un cadavre ainsi que leur propension à en disperser les restes facilite la recherche d'indices autour d'une scène de crime, en particulier à la saison froide. En hiver, le renard commence à récupérer les restes généralement 18 jours après le début de la décomposition d'un corps. La consommation des restes par le renard roux se caractérise par des visites fréquentes sur une longue période. Les études expérimentales effectuées par exemple par Young *et al.* (2015) ont été décisives pour les progrès de la médecine légale.

### Le renard face au changement climatique

En Europe, le changement climatique devrait entraîner une augmentation des températures ambiantes moyennes ainsi qu'une modification des régimes pluviométriques. Au sud de l'Europe, le réchauffement pourrait s'avérer plus fort en été, alors qu'au nord il devrait être plus marqué en hiver (Kovats *et al.* 2014). On prédit aussi que les précipitations augmenteront dans le nord et le centre-nord de l'Europe et diminueront dans le sud (Kelemen *et al.* 2009). La composition des écosystèmes s'en trouverait ainsi modifiée, y compris les interactions entre espèces, comme la prédation. Avec une baisse de la couverture neigeuse et des températures plus clémentes, on pourrait s'attendre à ce que le régime alimentaire des renards s'oriente vers un éventail plus large de catégories de proies, notamment de parts d'invertébrés et de végétaux (Soe *et al.* 2017). Dans le grand nord, une expansion prévisible du Renard roux pourrait se faire au détriment du Renard arctique *Vulpes lagopus* (Soe *et al.* 2017), les deux y consommant des rongeurs (Angerbjörn *et al.* 2013). Enfin, une diversification accrue du régime alimentaire du renard pourrait avoir des conséquences sur la propagation des zoonoses. D'une part, les renards pourraient être exposés à une plus grande diversité de parasites potentiels (Esch *et al.* 1990). D'autre part, si la niche alimentaire du renard recourt plus aux insectes et aux végétaux (Soe *et al.* 2017), une consommation moins régulière de rongeurs pourrait baisser leur niveau d'infestation par les parasites. Précisons ici que le cycle de vie des parasites nécessite souvent des rongeurs comme hôtes intermédiaires et des renards comme hôtes définitifs. ■

Clémence Dirac Ramohavelo

## Références

- Angerbjorn A, Eide N, Dalen L, Elmhagen B, Hellstrom P, Ims RA et al. (2013) Carnivore conservation in practice: replicated management actions on a large spatial scale. *Journal of Applied Ecology* 50: 59–67.
- Bailey LD, van de Pol M (2016) Tackling extremes: challenges for ecological and evolutionary research on extreme climatic events. *Journal of Animal Ecology* 85: 85–96.
- Barton KA, Zalewski A (2007) Winter severity limits red fox populations in Eurasia. *Global Ecology and Biogeography* 16: 281–289.
- Blondel J, Aronson J (1999) *Biology and Wildlife of the Mediterranean Region*. Oxford University Press, New York, USA.
- Davis NE, Forsyth DM, Triggs B, Pascoe C, Benshemesh J et al. (2015) Interspecific and geographic variation in the diets of sympatric carnivores: dingoes/wild dogs and red foxes in south-eastern Australia. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0130241>. Downloaded on 12 December 2018.
- Dell'Arte GL, Laaksonen T, Norrdahl K, Korpimäki E (2007) Variation in the diet composition of a generalist predator, the red fox, in relation to season and density of main prey. *Acta Oecologica* 31: 276–281.
- Esch GW, Bush AO, Aho JM (eds) (1990) *Parasite Communities: Patterns and Processes*. Chapman and Hall, London, UK.
- Goldyn B, Hromada M, Surmacki A, Tryjanowski P (2003) Habitat use and diet of red fox (*Vulpes vulpes*) in an agricultural landscape in Poland. *Zeitschrift für Jagdwissenschaft* 49: 191–200.
- Goszczyński J, Misiorowska M, Juszczo S (2008) Changes in the density and spatial distribution of red fox dens and cub numbers in central Poland following rabies vaccination. *Acta Theriologica* 53: 121–127.
- Grosbois V, Gimenez O, Gaillard J-M, Pradel R, Barbraud C, Clobert J (2008) Assessing the impact of climate variation on survival in vertebrate populations. *Biological Reviews* 83: 357–399.
- Gutián J et Munilla I (2010) Responses of mammal dispersers to fruit availability: Rowan (*Sorbus aucuparia*) and carnivores in mountain habitats of northern Spain. *Acta oecologica* 36: 242–247.
- Helldin J-O, Danielsson AV (2007) Changes in red fox *Vulpes vulpes* diet due to colonisation by lynx *Lynx lynx*. *Wildlife Biology* 13: 475–480.
- Hoffmann M, Sillero-Zubiri C (2016) *Vulpes vulpes*. The IUCN Red List of Threatened Species 2016: e.T23062A46190249. <https://doi.org/10.2305/iucn.uk.2016-1.rlts.t23062a46190249.en>. Downloaded on 10 December 2018.
- Hofmeester TR, Jansen PA, Wijnen J, Coipan EC, Fonville M, Prins HHT, Sprong H, van Wieren E (2017). Cascading effects of predator activity on tick-borne disease risk, *Proc. R. Soc. B*: 284 (1859).
- Jedrzejewski W, Jedrzejewska B (1992) Foraging and diet of the red fox *Vulpes vulpes* in relation to variable food resources in Białowieża National Park, Poland. *Ecography* 15: 212–220.
- Kamieniarz R, Voigt U, Panek M, Strauss E, Niewęgłowski H (2013) The effect of landscape structure on the distribution of brown hare *Lepus europaeus* in farmlands of Germany and Poland. *Acta Theriologica* 58: 39–46.
- Kelemen A, Munch W, Poelman H, Gakova Z, Dijkstra L, Torighelli B (2009) *Regions 2020. The Climate Change Challenge for European Regions*. [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docoffic/working/regions2020/pdf/regions2020\\_climat.pdf](http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/working/regions2020/pdf/regions2020_climat.pdf). Downloaded on 17 April 2017.
- Kidawa D, Kowalczyk R (2011) The effects of sex, age, season and habitat on diet of the red fox *Vulpes vulpes* in northeastern Poland. *Acta Theriologica* 56: 209–218.
- Kovats RS, Valentini R, Bouwer LM, Georgopoulou E, Jacob D, Martin E et al. (2014) Europe. In: Barros VR, Field CB, Dokken DJ, Mastrandrea MD, Mach KJ & Bilir TE et al. (eds) *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part B: Regional Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, 1267–1326. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, USA.
- Lopez-Bao JV et Gonzalez-Varo JP (2011) Frugivory and spatial patterns of seed deposition by carnivorous mammals in anthropogenic landscapes: a multi-scale approach. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0014569>. Downloaded on 12 December 2018.
- Merila J (2012) Evolution in response to climate change: in pursuit of the missing evidence. *BioEssays* 34: 811–818.
- Padial JM, Avila E, Sanchez JM (2002) Feeding habits and overlap among red fox (*Vulpes vulpes*) and stone marten (*Martes foina*) in two Mediterranean mountain habitats. *Mammalian Biology* 67: 137–146.
- Plumer L, Davison J, Saarma U (2014) Rapid urbanization of red foxes in Estonia: distribution, behaviour, attacks on domestic animals, and health-risks related to zoonotic diseases. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0115124>. Downloaded on 12 December 2018.
- Rosenzweig ML (1995) *Species Diversity in Space and Time*. Cambridge University Press, Cambridge, UK.
- Scott DM, Berg MJ, Tolhurst BA, Chauvenet ALM, Smith GC, Neaves K (2014) Changes in the distribution of red foxes (*Vulpes vulpes*) in urban areas in Great Britain: findings and limitations of a media-driven nationwide survey. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0099059>. Downloaded on 12 December 2018.
- Serafini P et Lovari S (1993) Food habits and trophic niche overlap of the red fox and the stone marten in a Mediterranean rural area. *Acta theriologica* 38: 233 – 244.
- Soe E, Davison J, Süld K, Valdmann H, Laurimaa L, Saarma U (2017) Europe-wide biogeographical patterns in the diet of an ecologically and epidemiologically important mesopredator, the red fox *Vulpes vulpes*: a quantitative review. *Mammal Review* 47: 198–211.
- Tryjanowski P, Goldyn B, Surmacki A (2002) Influence of the red fox (*Vulpes vulpes*, Linnaeus 1758) on the distribution and number of breeding birds in an intensively used farmland. *Ecological Research* 17: 395–399.
- Young A, Márquez-Grant N, Stillman R, Smith MJ, Korstjen A (2015). An investigation of red fox (*Vulpes vulpes*) and Eurasian badger (*Meles meles*) scavenging, scattering and removal of deer remains: forensic implications and applications. *Journal of Forensic Sciences* 60: 39–55.

# Fauna • vs fête ses 20 ans!



«Aujourd'hui tout le monde se croit proche de la nature et pe-  
samment sur la question, mais la plupart des gens n'y connaissent  
d'abord sera d'informer.» C'est par ces mots que débute l'article  
1998 dans le journal Le Temps et intitulé «Valais: Entre chasseur  
faune se trouve un nouvel allié: la science». Cet article faisait é-  
de fauna • vs le 2 octobre 1998, il y a tout juste 20 ans.

Informé, mais pas n'importe comment. Comme  
l'écrivait Raphaël Arlettaz, alors président du  
fauna • vs, dans l'éditorial du premier bulletin  
fauna • vs **info**: «concevoir un discours et tenir une  
ligne d'action cohérents, échafaudés sur une base  
factuelle, agir avec pragmatisme [...] Si passion et  
raison sont les maîtres mots de l'action de fauna • vs,  
celle-ci ne saurait négliger la communication.  
fauna • vs croit non seulement à la nécessité immé-  
diate, mais surtout aux bénéfices à long terme d'une  
information objective du public valaisan sur la faune du  
canton». Le ton est donné. Voilà le fil rouge des actions  
de fauna • vs au cours de ces 20 années d'existence.

Vingt ans plus tard, force est de constater que  
transmettre des informations objectives et basées  
sur l'évidence scientifique est toujours aussi crucial  
et nécessaire, surtout quand le débat concerne les  
grands prédateurs. En 2015, à propos des 20 ans  
de présence du loup en Valais, nous constatons  
que «Dès le début, un débat houleux sur le thème  
des grands prédateurs s'est installé. Il s'est même  
récemment amplifié. Aujourd'hui, nous sommes plus  
éloignés que jamais d'un discours basé sur les faits et  
l'évidence scientifique. Or, seule une telle approche  
pourrait nous aider à relever de manière appropriée  
les défis liés à la présence du loup. La réalité des faits,  
certes complexe, contredit maints ragots. Il est temps  
de relancer un débat objectif. [...] Il n'y a pas actuel-  
lement en Valais de débat constructif sur le loup.  
Cela va si loin qu'il n'est aujourd'hui plus possible  
d'exprimer une opinion neutre sur cet animal: on est  
automatiquement catalogué soit d'écologiste fanatique,  
soit de détracteur borné.» (fauna • vs **info** n° 28).

Alors oui, reprenons notre bâton de pèlerin et conti-  
nuons à communiquer, toujours et sans relâche, afin  
d'aider les différents acteurs à trouver des solutions  
pragmatiques et viables à long terme, pour une  
coexistence aussi harmonieuse que possible entre  
l'homme et la faune sauvage.



Mais l'action de fauna • vs ne consiste pas seulement  
à communiquer. Il s'agit aussi de s'engager dans  
des actions concrètes en faveur de la faune, comme  
cela fût le cas par exemple en 2012 lors de l'action  
«Sonneurs à ventre jaune» organisée en collaboration  
étroite avec le KARCH et le regretté Paul Marchesi;  
lors de cette action, des «bacs à sonneur» favorisant  
la reproduction de ces batraciens avaient été placés  
dans des sites où l'espèce était encore présente mais  
très rare dans le canton, pour tenter d'en augmenter  
les effectifs, ce qui – en parallèle à des créations et  
restaurations d'étangs – connut un certain succès  
(fauna • vs **info** n°21).

Fauna • vs, c'est également une volonté de soutenir  
des actions exemplaires en matière de gestion ou de  
conservation de la faune sauvage valaisanne. Trois  
prix fauna • vs ont été remis au cours des 20 années  
d'existence de la société. En 2005, les pêcheurs de  
Sion ont été récompensés pour leur effort de revita-  
lisation des cours d'eau et leur vision de la gestion  
des ressources halieutiques (fauna • vs **info** n°9). En  
2007, ce sont les actions de protection des oiseaux  
typiques du Valais réalisées par la société haut-  
valaisanne de protection de la nature et des oiseaux  
(NVO - Natur-und Vogelschutzverein Oberwallis) qui  
ont été récompensées (fauna • vs **info** n°11). Quant  
au dernier prix, il a été attribué en 2012 à Alain Vielle  
pour l'immense travail de prospection, d'étude et de  
sauvetage des écrevisses indigènes, la passion d'une  
vie (fauna • vs **info** n°21). ■

Isabelle Castro

...ense en savoir suffi-  
...nt rien. Notre travail  
...e paru le 3 octobre  
...rs et écologistes, la  
...écho à la fondation



## 20 ans résumés en quelques chiffres

- 34 bulletins fauna • vs info parus en français et en allemand, comprenant 672 pages d'information
- 22 conférences données en français ou en allemand
- 22 communiqués aux médias
- 18 excursions
- 14 membres de comité, dont deux actifs depuis la fondation de la société
- 8 prises de position lors de consultations au sujet de textes législatifs
- 3 prix fauna • vs



# Gypaète barbu 2017: Monitoring et reproduction dans les Alpes de Suisse occidentale

30 ans après le premier lâché de gypaètes barbu (*Gypaetus barbatus*) en Haute-Savoie (F), 20 ans après la première naissance d'un gypaète sauvage dans la même région et 10 ans après la naissance d'un gypaète valaisan, ce sont cinq jeunes qui se sont envolés en Valais en 2017. Dans l'ensemble des Alpes, au moins 49 territoires occupés ont produit 32 jeunes à l'envol.

## Observations en Suisse occidentale

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, plus de 1013 fiches d'observation (Figure 1) ont été répertoriées pour les Alpes de Suisse occidentale (cantons du Valais, de Berne, de Vaud et de Fribourg). Cela représente 1317 observations d'oiseaux (Figure 1) effectuées en grande partie par des observateurs bénévoles et des passionnés, transmises via les sites Internet [www.ornitho.ch](http://www.ornitho.ch) ou [www.bartgeier.ch](http://www.bartgeier.ch) ou directement aux coordinateurs locaux. Dans un peu plus de 26% des cas, deux oiseaux ou plus ont été observés ensemble.

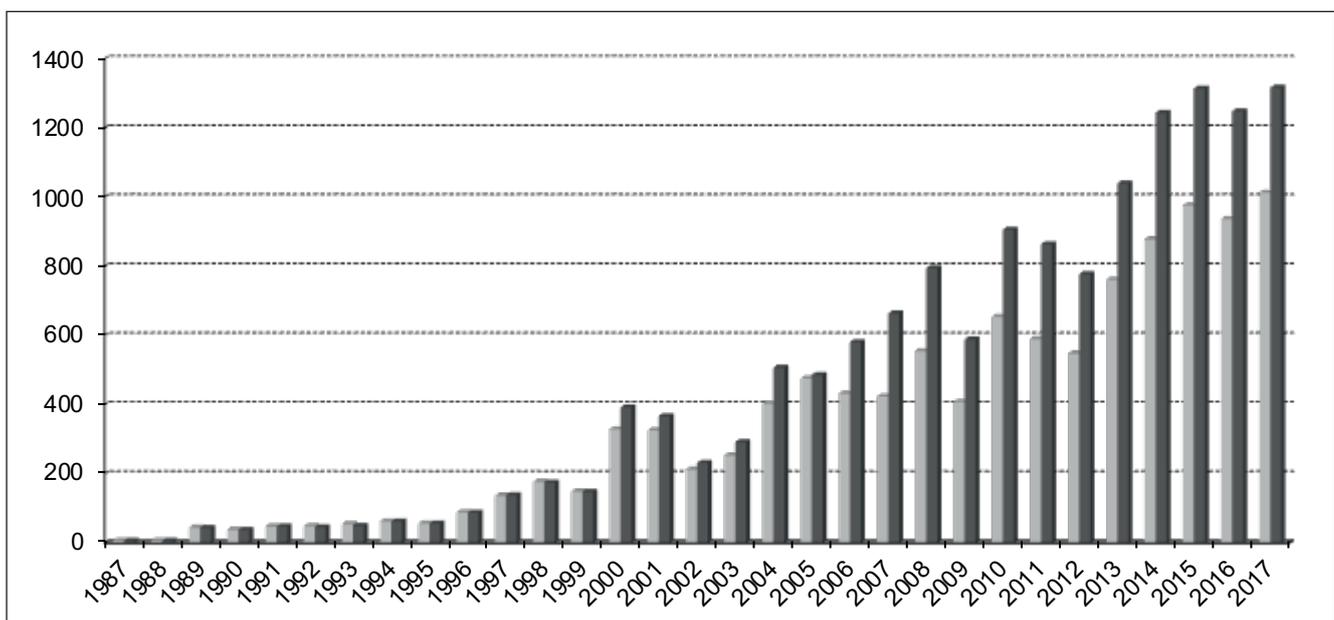
Sur les 1317 observations, 536 étaient accompagnées d'une information sur l'âge probable de l'oiseau. Dans 73% des cas, il s'agissait d'oiseaux subadultes (4-5 ans) ou adultes ( $\geq 6$  ans) et dans 27% des cas, d'oiseaux juvéniles ou immatures ( $< 4$  ans). Après des chiffres stables à environ 65%

d'oiseaux subadultes ou adultes depuis 2014, la proportion de cette classe d'âge semble donc encore augmenter.

## Distribution des observations

### Valais

La grande majorité des observations de gypaètes (carte 1) a été effectuée sur la rive droite du Rhône entre le Lötschenpass (VS et BE) et les Dents-de-Morcles (VS et VD). Sur la rive gauche du Rhône, le secteur fréquenté majoritairement est celui des Dents-du-Midi / Col de Cou (VS). La tendance observée depuis trois à quatre ans se confirme: les observations dans les vallées latérales du sud du Rhône sont en augmentation. Ceci provient du fait que des couples nicheurs sont installés dans le Val de Bagnes et dans la région de Zermatt et que d'autres couples sont en phase d'installation dans différents fonds de vallées.



**Figure 1:** Nombre de fiches d'observation (en gris clair) et d'observations (en noir) de gypaètes transmises pour les Alpes de Suisse occidentale de 1987 à 2017.

De manière générale, les régions de Derborence et de Loèche-les-Bains sont les plus fréquentées par les gypaètes, ainsi que par les observateurs. Par exemple, le 21.04.17, au moins six gypaètes différents étaient présents dans la vallée de Derborence (3 adultes, 2 juvéniles et un immature; F. Biollaz). A Loèche-les-Bains, quatre individus ont été observés régulièrement tout au long de l'année par de nombreux observateurs.

### Berne

Les 74 observations dans le canton de Berne proviennent surtout de la région entre la Lenk et Meiringen. Beaucoup d'observations proviennent des alentours de Kandersteg et de la région Schilthorn-Kiental. Des gypaètes ont été irrégulièrement observés dans les régions de Grindelwald et des Diablerets. La région à l'est de Meiringen a également été prospectée par des gypaètes. Ceci est dû au fait que le site de réintroduction des gypaètes en Suisse centrale (Melchsee-Futt, OW) ne se situe pas très loin de la frontière bernoise. L'observation de deux oiseaux près de Lauperswil mi-octobre 2017 reste exceptionnelle.

### Vaud

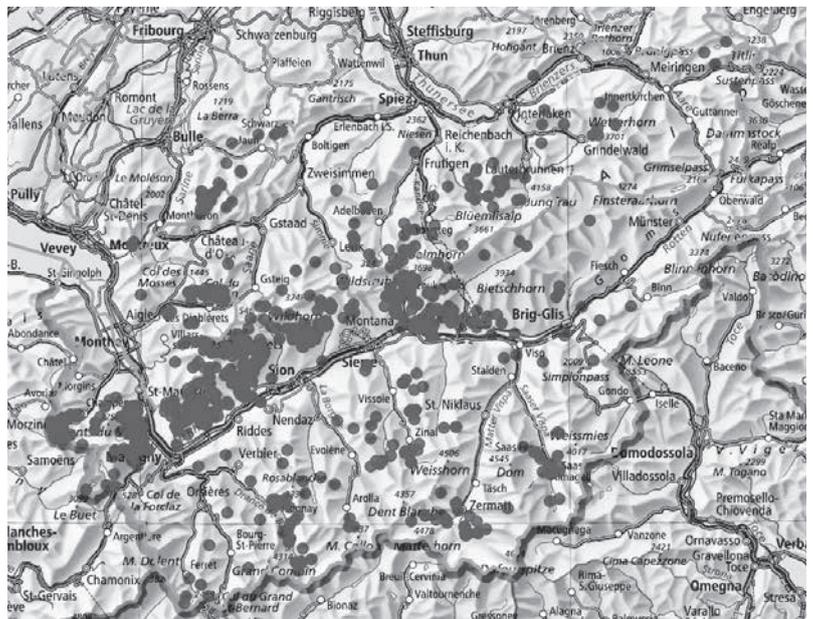
Dans le canton de Vaud, 70 observations ont été effectuées. La plupart de ces observations ont été faites entre Gryon et Ormont-Dessus, ainsi qu'au nord de Châteaux-d'Oex.

### Fribourg

Dans le canton de Fribourg, le nombre d'observations (16) reste toujours assez faible, mais des gypaètes sont repérés régulièrement durant l'année. Les observations proviennent principalement du sud du canton, à la frontière avec le canton de Vaud, près de Châteaux-d'Oex

### Journées internationales d'observation et nombre d'oiseaux

Les journées internationales d'observation, organisées par l'IBM (International Bearded Vulture Monitoring) ont pour but d'estimer le nombre d'oiseaux présents dans l'Arc alpin. Elles ont eu lieu du 7 au 15.10.17. En Suisse occidentale, 29 postes ont été occupés durant la journée focale du 7.10.17. Entre 25 et 29 individus ont pu être comptés sur la période complète en Suisse occidentale (rapport complet dans fauna.vs.info no. 32: [www.fauna-vs.ch](http://www.fauna-vs.ch) ou sur demande [gypaetus@bluewin.ch](mailto:gypaetus@bluewin.ch)). Sur l'ensemble de l'Arc alpin, entre 212 et 255 individus ont été identifiés.



**Carte 1:** Carte de répartition des observations de gypaètes dans les cantons du Valais, Berne, Vaud et Fribourg en 2017.

Sur l'ensemble de l'année, le nombre minimal d'oiseaux présents peut être estimé à 55 individus dans notre région: les individus sédentaires (couples sédentaires ou en phase de sédentarisation) et leur progéniture ( $\geq 26$  individus), les oiseaux identifiés (6), auxquels il faut ajouter neuf oiseaux non identifiés, mais situés grâce à leur émetteur satellitaire et les oiseaux non identifiés ( $\geq 15$ ).

### Oiseaux formellement identifiés

Le Tableau 1 présente les données des 17 oiseaux identifiés dans les Alpes de Suisse occidentale en 2017. Certains individus ont été observés tout au long de l'année, comme les individus des couples connus et leur progéniture, ainsi que **Trudi**. D'autres individus, comme **Gemapi**, **Cierzo**, **Alois**, **Fortuna**, **Johannes** et **Ewolina** n'ont été observés qu'une à deux fois.

La plupart des individus identifiés de manière certaine, l'ont été grâce aux décolorations alaires effectuées lors de la réintroduction et visibles jusqu'à la première mue complète à environ trois ans. C'est le cas de **Trudi**, **Cierzo**, **Alois**, **Fortuna**, **Johannes** et **Ewolina**. Pour certains individus, il a été possible de voir une ou deux bagues colorées ou marquées, comme par exemple pour **Gemapi** (jeune bagué et équipé d'une balise GPS au nid). Les autres individus ont été reconnus grâce aux suivis photographiques ou à l'observation des individus sur les nids (notamment les jeunes).

Huit oiseaux n'ont pas été identifiés visuellement, mais leur présence a pu être notée grâce à leur balise: **Kilian** (2014, Hohe Tau-

**Tableau 1:** Liste des individus formellement identifiés dans les cantons du Valais, Berne, Vaud et Fribourg en 2017.

Nom	Id.*	Sexe	Lâcher/naissance	Année	Remarque
Alois	BG 900	M	Melchsee-Frutt (CH)	2016	2 observations en mars et décembre
Batri	W223	?	Zermatt (CH)	2017	
Cierzo	BG 899	M	Melchsee-Frutt (CH)	2016	1 observation à Kandersteg (BE) en juin
Diablon	W217	?	Derborence (CH)	2017	
Ewolina	BG 838	F	Melchsee-Frutt (CH)	2015	
Fortuna	BG 843	M	Hohe Tauern (A)	2015	1 observation à Lenk (BE) en août
Gemapi	W196	F	Haute-Savoie (F)	2016	Bagué au nid
Gilbert	BG 440	F	Haute-Savoie (F)	2004	Couple Derborence
Guillaumes	BG 411	F	Mercantour (F)	2003	Couple Derborence
Johannes	BG 964	M	Melchsee-Frutt (CH)	2017	Schrattenfluh (BE) en septembre
Mison	W230	F	Bagnes (CH)	2017	
Pablo	BG 359	M	Haute-Savoie (F)	2000	Couple Derborence
Pfyn-Finges	W221	?	Loèche-les-Bains (CH)	2017	
Prince	W216	?	Derborence (CH)	2017	
Smaragd	BG 675	M	Hohe Tauern (A)	2011	Couple Zermatt
Swaro	BG 459	M	Haute-Savoie (F)	2005	Couple Derborence
Trudi	BG 842	F	Melchsee-Frutt (CH)	2015	Présence régulière vers Bretolet

\*) Les individus sauvages sont notés W et les individus réintroduit BG

em A), **Neige** (oiseau bagué au nid, 2016, Magland F), **Roman** (2015, Alpi Marittime I), **Schils** (2014, Calfeisen CH), **Sempach II** (2015, Melchsee-Frutt CH), **Veronika** (1999, Zernez CH), **Volcaire** (2016, Baronnie F) et **Noel-Leya** (2014, Calfeisen CH).

Pour suivre les oiseaux munis d'une balise GPS/GSM: [www.bartgeier.ch](http://www.bartgeier.ch).

L'histoire de **Veronika** est particulière, puisque cette femelle, née en 1999 au Zoo de la Garenne (VD) et relâchée dans les Grisons a été munie d'une balise GPS après avoir été recapturée pour cause d'affaiblissement. Cet oiseau faisait partie du couple de Sixt-Fiz (Haute-Savoie F) depuis 2006 et au moins jusqu'en 2015-2016. Par la suite, elle a été évincée par une autre femelle. Après quelques jours en centre de soins, elle a pu être à nou-

veau libérée et a parcouru la Haute-Savoie, puis le Valais (en passant par presque tous les territoires occupés par des couples), pour aller jusqu'aux Grisons, sur son site de lâcher de 1999. Par la suite, elle est revenue en Haute-Savoie. A noter également que **Veronika** est la grand-mère des jeunes envolés à Bagnes!

### Reproduction en Suisse occidentale

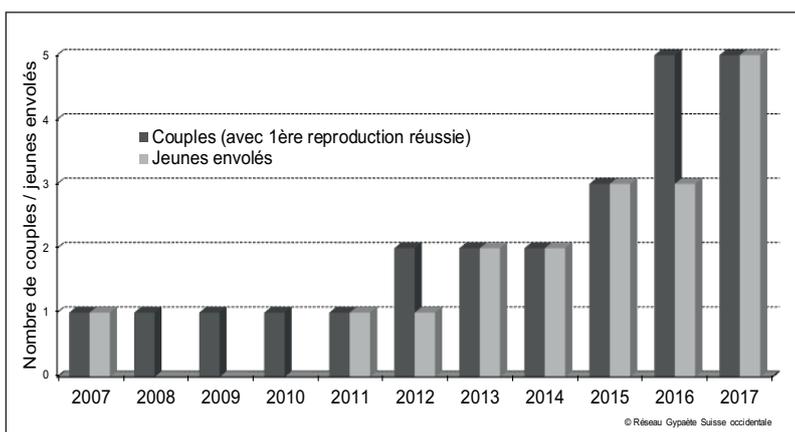
En 2017, cinq couples (trios) connus étaient établis en Valais. Tous ont mené à bien leur reproduction! Le nombre de jeunes envolés avec succès est donc de 18 depuis 2007 (Figure 2) et la productivité 2017 de 100% (64.5% en moyenne depuis 2007). Au moins trois autres couples sont en phase de sédentarisation en Valais et un dans le canton de Berne.

Le suivi des couples nicheurs devient une part de plus en plus importante du travail du RGSO et serait impossible sans la participation de nombreux bénévoles qui n'hésitent pas à marcher plusieurs heures pour voir «leurs» protégés, en particulier N. Jordan, B. Michellod, D. Michellod, M. Sauthier, S. Denis, R. Arlettaz, A. Salamin, M. Chesaux, D. Oreiller, D. Roten, B. Mooser, M. Wettstein, N. Reusser et D. Ulrich.

### Région de Derborence (VS)

Le trio de Vérolet a débuté sa nidification à la mi-janvier (Tableau 2). Même si les trois individus composant ce trio sont tous pon-

**Figure 2:** Nombre de couples (avec 1ère reproduction réussie; en foncé) et de jeunes envolés avec succès (en clair) depuis la première reproduction (2007).





**Neige**, Chamoson VS, W. Maury, 02.01.17.



**Ewolina**, Gemmi VS, H. Weyrich, 28.01.17.



**Trudi**, Champéry VS, S. Hohl, 20.09.17.



**Gemapi**, Gemmi VS, T. Bachofner, 14.08.17.



**Alois**, Inden VS, K. Agten, 14.03.17.



**Pablo**, Isneau VD, O. Curchod, 12.08.17.

ctuellement observés dans la région durant l'année, il n'est pas certain que les trois individus participent à la reproduction. La femelle «historique», **Gildo**, devient assez âgée, puisqu'elle a 19 ans, tandis que les quelques analyses génétiques qui ont pu être effectuées ont montré que **Guillaumes** était la génitrice principale. Le jeune, nommé **Diablon** par Raphaël Arlettaz, s'est envolé à la mi-juin. Ce trio, qui reste cantonné à la falaise de Vérout depuis 2007 a mené à bien cinq nidifications en 10 ans.

Le couple installé plus en aval dans la vallée de Derborence a débuté sa nidification à la mi-janvier et a mené à bien la reproduction, puisque le jeune **Prince** (nom donné en l'honneur du chanteur décédé par un dona-

teur anonyme) s'est envolé au début juillet. C'est la sixième nidification en six ans que ce couple mène à bien! Sur ces six années de présence, le couple n'a changé d'aire qu'une seule fois, contrairement au trio de Vérout qui exerce une rotation entre différentes aires de la falaise.

**Surprise**, le jeune né en 2013 à Derborence a été échantillonné génétiquement grâce à une plume découverte en mars 2017 en Haute-Savoie (F).

#### **Région de Loèche-les-Bains (VS)**

Le couple/trio de Loèche-les-Bains s'est reproduit avec succès en 2017. Il a pondu au début février et le jeune nommé **Pfyn-Finges** par le Parc Naturel Régional du même nom, s'est

**Tableau 2: Déroulement des nidifications dans la vallée de Derborence (VS); 2007-2017.**

Année	Aires (ID IBM)	Adultes	Date de ponte	Date d'éclosion	Poussin	Envol
2007	Derborence 4	Gildo et prob. Pablo	Entre le 16 et 23.02.07	15.04.07	Arys Derborence	12.08.07
2008	Derborence 5	Gildo et Pablo	Entre le 22 et 25.01.08	19.03.08	Échec le 08.04.08	-
2009	Derborence 4-5	Gildo et Pablo	-	-	-	-
2010	Derborence 4	Gildo et Pablo	Entre le 4 et 14.01.10	27.02.10	Echec le 16.04.10	-
2011	Derborence 5	Guillaumes et Pablo (Gildo)	Entre le 29.12.10 et le 03.01.11	21.02.11	Véroutet	14.06.11
2012	Derborence 7	Guillaumes et Pablo et Gildo	?	-	Echec	-
2012	Derborence 6	Gilbert et Swaro	Entre le 10 et 20.02.12	15.04.12	Denis	03.08.12
2013	Derborence 7	Guillaumes et Pablo et Gildo	01.01.13 (±10 jours)	01.03.13 (±10 jours)	Marlon	14.06.13
2013	Derborence 6	Gilbert et Swaro	Entre le 25 et 27.01.13	Entre le 17 et 27.03.13	Surprise	19.07.13
2014	Derborence 5	Guillaumes et Pablo et Gildo	28.12.13 (±3 jours)	24.02.14 (±3 jours)	Michel	12.06.14
2014	Derborence 8	Gilbert et Swaro	21.01.14 (±5 jours)	20.03.14 (±1 jours)	Cham	15.07.14
2015	Derborence 7	Guillaumes et Pablo et Gildo	26.12.14 (±4 jours)	17.02.15 (±4 jours)	Alouette III	12.06.15
2015	Derborence 6	Gilbert et Swaro	16.01.15 (±6 jours)	07.03.15 (±1 jours)	Irène	04.07.15
2016	Derborence 5	Guillaumes et Pablo et Gildo	22.12.15	Echec le 11.03.16		
2016	Derborence 6	Gilbert et Swaro	27.01.16 (±3 jours)	27.03.16 (±10 jours)	Anzère	10.07.16
2017	Derborence 7	Guillaumes et Pablo et Gildo	17.01.17 (±10 jours)	16.03.17 (±15 jours)	Diablon	15.06.17
2017	Derborence 6	Gilbert et Swaro	17.01.17 (±10 jours)	16.03.17 (±15 jours)	Prince	03.07.17

**Tableau 3: Déroulement des nidifications près de Loèche-les-Bains (VS); 2015-2017.**

Année	Aires (ID IBM)	Adultes	Date de ponte	Date d'éclosion	Poussin	Envol
2015	Leukerbad1	Diana Valais et 2-3 inconnus	31.01.15 (±5 jours)	17.03.15 (±5 jours)	Lämmera	3.08.15
2016	Leukerbad1	Diana Valais et 2-3 inconnus	-	-	-	-
2017	Leukerbad1	Diana Valais et 2-3 inconnus	01.02.17 (±1 jours)	23.03.17 (±2 jours)	Pfyn-Finges	26.07.17 (±1 jour)

**Tableau 4: Déroulement des nidifications à Bagnes; 2016-2017.**

Année	Aires (ID IBM)	Adultes	Date de ponte	Date d'éclosion	Poussin	Envol
2016	Bagne_C.	GT105 et GT106	23.01.16	11.03.16	Dimitri	16.07.16
2017	Bagne_C.	GT105 et GT106	01.02.17 (±30 jours)	05.03.17 (±30 jours)	Mison	12.10.17

**Tableau 5: Déroulement des nidifications près de Zermatt; 2016-2017.**

Année	Aires (ID IBM)	Adultes	Date de ponte	Date d'éclosion	Poussin	Envol
2016	Zermatt_R.	Smaragd et inconnue	01.02.16 (±20 jours)	01.04.16 (±20 jours)	Mätti	02.08.16 (±1 jour)
2017	Zermatt_R.	Smaragd et inconnue	15.02.17 (±20 jours)	29.04.17 (±5 jours)	Barti	13.07.17 (±10 jours)

envolé à la fin juillet. C'est la deuxième nidification réussie en trois ans dans cette région.

#### **Région de Bagnes (VS)**

Le couple présent dans la région au moins depuis 2015 a niché avec succès en 2017. Comme le jeune de l'an dernier, la jeune femelle, nommée **Mison** (Photos) est tombée du nid. Malheureusement, elle s'est blessée gravement (fracture du fémur) et a dû être transportée au Tierpark Goldau pour être soignée. Comme sa rééducation a pris passablement de temps, elle n'a pas pu être relâchée en Suisse, car les risques inhérents à l'hiver pour un jeune gypaète étaient trop élevés. Elle a donc été relâchée en octobre dans le massif

des Baronnies (F) où l'hiver est plus doux, la nourriture abondante et le suivi peut être mené plus aisément. Cette jeune femelle a été munie d'une balise GPS et peut être suivie: <http://bartgeier.ch/mison>.

Les analyses génétiques ont révélé que les grands-parents des jeunes de Bagnes sont les individus du couple de Sixt-Fiz (F): **Véronika** (relâchée en Engadine CH en 1999) et **Montblanc** (relâché en 2000 en Haute-Savoie F), ainsi que les individus du couple de Peisey-Nancroix (F): **Marie-Paradies** (relâchée en 1987 en Haute-Savoie F) et **Phénix Alp Action** (premier jeune né en nature en Haute Savoie F en 1997).



**Mison**, Bagnes, 02.06.17, retrouvée sous le nid, blessée.  
F. Biollaz



Premier vol de **Mison** dans les Baronnies, 12.10.17.  
H. Weyrich

### **Région de Zermatt (VS)**

Le couple de Zermatt a niché avec succès cette année. Le jeune, nommé Barti, suite à un concours organisé par les remontées mécaniques Zermatt Bergbahnen AG, s'est envolé à la mi-juillet. Le suivi de ce couple est particulièrement compliqué puisqu'il ne peut s'effectuer tant que la neige est présente et demande une approche longue et difficile.

### **Actions de protection, d'information**

Les activités du RGSO ne se réduisent pas seulement à effectuer un suivi des nidifications ou des individus à travers le territoire, mais également à concrétiser des actions de protection, à gérer le réseau d'observateurs et à s'impliquer dans les relations et travaux internationaux.

### **Communication et information**

Plusieurs communiqués de presse ont été distribués en 2017, afin d'informer un large public au sujet des nidifications et du programme de réintroduction. A chaque fois, des informations sur l'importance de la tranquillité lors des nidifications et l'éthique à adopter lorsqu'on observe ou photographie la faune en général et les gypaètes en particulier ont été divulguées. Dans le but de distribuer des informations plus précises et développées, deux conférences (Villars Rando Festival et réunion annuelle de Nos Oiseaux et des collaborateurs de la Station ornithologique suisse) ont été données au sujet de l'avancement du programme de réintroduction. Plusieurs excursions et formations continues ont été mises sur pied pour l'Association des accompagnateurs en montagne et pour l'Université de Lausanne. Divers contacts avec les organes concernés par la protection des gypaètes, notamment le Service de la chasse, de la pêche et de la faune du canton du Valais et les compagnies aériennes, ont été pris, afin de prévenir des dérangements lors de nidifications.

### **Relations internationales**

Afin de maintenir une cohésion au niveau international, de s'informer sur les différents programmes de réintroduction extra-européens et de mener des actions en collaboration avec d'autres pays, le RGSO a participé aux rencontres annuelles de l'IBM (novembre 2017, Haute-Savoie F) et y a présenté un résumé de la situation des Alpes de Suisse occidentale. De plus amples informations peuvent être obtenues par email ([gypaetus@bluewin.ch](mailto:gypaetus@bluewin.ch)) ou sur le site Web de la Fondation pour la Conservation des Vautours (VCF): [www.4vultures.org](http://www.4vultures.org). Finalement, le RGSO a écrit un petit article pour le magazine Infogipeto, résumant les activités de l'ensemble des partenaires impliqués dans le projet de réintroduction dans les Alpes.

### **Aménagements sur l'aire du Haut Val de Bagnes**

Suite à la chute du jeune gypaète du Val de Bagnes (deuxième évènement semblable en deux nidifications) et constatant que les dimensions de l'aire utilisée sont vraiment réduites, provoquant probablement la chute du jeune lorsqu'il exerce ses ailes à quelques semaines de l'envol, des observateurs ont proposé au RGSO d'agir. En collaboration avec divers experts suisses et internationaux et sous autorisations des différents services concernés (Service de la chasse, de la pêche et de la faune, Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, autorités communales de Bagnes, Secrétariat cantonal des constructions et Service juridique), une équipe du RGSO a effectué un agrandissement du nid en mettant en place une plateforme devant celui-ci. Les travaux se sont déroulés sur deux jours à une période, où les oiseaux sont peu actifs au nid. Une surveillance a été mise en place et aucun oiseau n'a été détecté dans le secteur durant les travaux. Plus tard dans la saison, les oiseaux ont à nouveau été régulièrement aperçus dans la région, sans toute



Travaux d'agrandissement du nid du couple de gypaètes du Val de Bagnes. © RGSO

fois être observés sur le nid aménagé. Il est clair qu'il faudra quelque temps avant que les oiseaux acceptent ces modifications. Ils iront peut-être nicher ailleurs dans la vallée, mais cette intervention permettra au moins d'éviter qu'un jeune chute à nouveau du nid.

### Conclusion

Lorsqu'on travaille sur une espèce aussi emblématique que le gypaète, il est évident qu'il existe des différences de sensibilité et d'intérêts entre les acteurs (passionnés, observateurs, administrateurs, scientifiques, etc.) et des conflits peuvent apparaître ci et là. Au final, il faut toujours garder à l'esprit ce qui compte vraiment: la réussite du programme de réintroduction et la pérennisation de la population de gypaètes sur le long terme. Il faut donc rester ouvert à la discussion, demander régulièrement des informations et être constamment à l'affût de menaces potentielles.

### Fonctionnement, collaboration et remerciements

Le RGSO, dépendant de la Stiftung Pro Bartgeier (Fondation Pro Gypaète/SPB), fonctionne en deux sous-groupes chargés de la prospection, du suivi et de l'information dans les cantons du Valais, de Vaud et de Fribourg (responsable: François Biollaz) et dans le canton de Berne (responsable: Michael Schaad). Le RGSO collabore avec la Station ornithologique Suisse, ainsi qu'avec la VCF, ASTERS (Haute-Savoie, F), l'IBM, la Région Autonome Vallée d'Aoste (I), la Centrale ornithologique romande, le Service de la chasse, de la pêche et de la faune du canton du Valais, l'Inspection de la chasse (IC) du canton de Berne et le Service des Forêts et de la Faune du canton de Fribourg. Grâce à ces différentes collaborations et aux nombreuses personnes qui nous font part de leurs observations, nous

pouvons avoir une excellente vue d'ensemble de la population de gypaètes présente dans les cantons du Valais, de Berne, de Vaud et de Fribourg, ainsi que dans l'ensemble de l'Europe et de l'Afrique du Nord.

Des remerciements particuliers sont adressés à l'ensemble des personnes ayant participé au sauvetage du jeune de Bagnes et à l'aménagement effectué sur le nid: Dada Oreiller, Philippe Maret, Lorianne Maret, Stéphane Mettaz, Anouk Athanasiades, les différents services cantonaux et communaux cités au point 4 qui ont répondu favorablement et très rapidement aux diverses demandes, Hansruedi Weyrich, Julien Traversier, Franziska Lörcher, Daniel Hegglin, Martin Wehrle, David Jenny, Alex Llopis Dell, Peter Scheibler, Yvon Crettenant, Christian Tessier, Gaël Foilleret, le Tierpark Goldau, Air Glaciers, la SPB, l'association Vautour en Baronnies et le Tierspital de Zürich.

Nous remercions également tous les observateurs qui nous transmettent régulièrement leurs données et/ou participent activement et intensivement aux suivis des couples nicheurs, plus particulièrement: Norbert Jordan, Bernard Michellod, Dominique Michellod, Michel Chesaux, Raphaël Arlettaz, Dolf Roten, Marlène Sauthier, Serge Denis, Klaus Agten, Arnaud Barras, Célestin Luisier, Aurel Salamin, David Ulrich, Hansruedi Weyrich, Bruno Mooser, Dada Oreiller, Urs Zimmerman, Emmanuel Revaz, Odile Curchod, Nicolas Morisset, Verena Döblin, Heidi et Rémy Henzelin, Markus Schär, Manfred Eichele et beaucoup d'autres qu'il est difficile d'énumérer ici de manière exhaustive, mais dont le nom apparaît sur le site Web du RGSO, sous la rubrique «observations 2017»: [www.gypaete.ch/position.php?sub=pdfs&&langu=fr](http://www.gypaete.ch/position.php?sub=pdfs&&langu=fr).

Un grand merci aux personnes ayant participé aux journées internationales qui sont citées intégralement dans le rapport ad hoc. Merci à Gaëtan Delaloye pour la mise au point et l'entretien de notre site Internet [www.gypaete.ch](http://www.gypaete.ch) et du site [www.ornitho.ch](http://www.ornitho.ch). Merci à Sabrina Biollaz pour la relecture attentive du rapport. Finalement, un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent financièrement, physiquement et moralement dans la poursuite du programme de réintroduction du gypaète barbu. ■

*François Biollaz et Michael Schaad  
Réseau Gypaète Suisse occidentale  
Stiftung Pro Bartgeier*

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur nos sites Internet ou sur notre page Facebook;

[www.gypaete.ch](http://www.gypaete.ch)  
[www.gypaetebarbu.ch](http://www.gypaetebarbu.ch)  
[www.facebook.com/gypaetesCHW](https://www.facebook.com/gypaetesCHW)

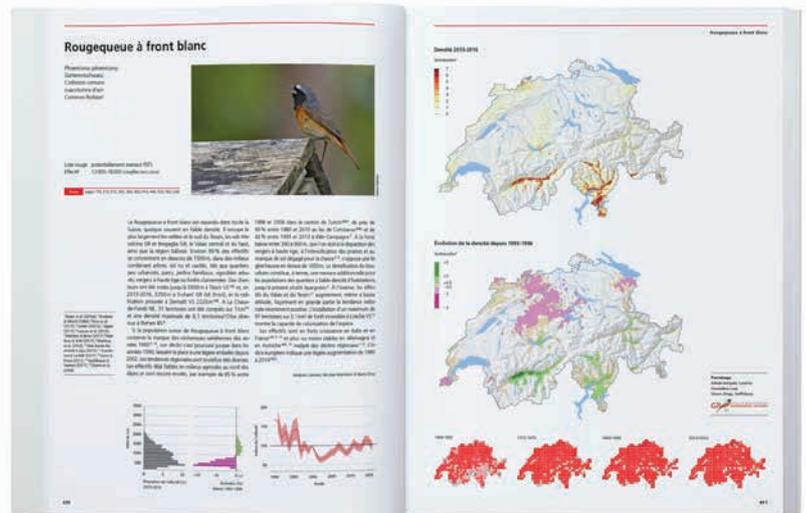
# La station ornithologique publie le nouvel atlas des oiseaux nicheurs

Le nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Suisse est basé sur des recensements menés à travers tout le pays entre 2013 et 2016. Outre la situation actuelle et l'évolution des nicheurs en Suisse, il met avant tout l'accent sur les problèmes que rencontrent les espèces des milieux agricoles. Le travail de terrain mené par plus de 2000 bénévoles représente plus de 400'000 kilomètres parcourus – autant que la distance Terre - Lune.

La situation des oiseaux reflète la façon dont nous agissons vis-à-vis de la nature. Le tout nouvel atlas des oiseaux nicheurs 2013-2016 illustre ainsi l'état actuel et l'évolution des oiseaux nichant en Suisse. Cet ouvrage de référence montre ainsi où se situent les mesures les plus urgentes à prendre en matière de protection de la biodiversité.

Le plus grand projet ornithologique de terrain jamais mené en Suisse n'aurait pas été possible sans un large soutien populaire. Plus de 2000 bénévoles ont sillonné le pays, de l'aurore aux dernières lueurs du jour et parfois dans des régions retirées, investissant d'innombrables heures à la recherche de nicheurs rares ou difficiles à détecter. L'ensemble de ces recensements équivaut à un trajet de plus de 400'000 km.

L'atlas présente la distribution actuelle, la fréquence et la répartition altitudinale de tous les oiseaux nichant en Suisse et au Liechtenstein, à un niveau de précision encore jamais atteint. Avant tout, il illustre les changements marquants que l'avifaune suisse a subi ces vingt dernières années. Ainsi, de nombreuses espèces forestières ont vu leurs effectifs croître depuis les années 1990. Il en va de même pour certaines espèces ayant fait l'objet de mesures de conservation ciblées, comme la huppe fasciée, le gypaète barbu et le vanneau



Vue d'une double page de l'atlas des oiseaux nicheurs. © Station ornithologique suisse.

huppé. En revanche, les oiseaux des milieux agricoles ont à nouveau perdu des plumes depuis les années 1990. L'agriculture trop intensive, combinant l'utilisation d'engrais et de pesticides, des fauches précoces et répétées ainsi que la destruction de petites structures (telles que haies et arbustes) est la principale cause de ce déclin. Cette évolution doit urgemment être corrigée dans le cadre des futures politiques agricoles. ■

Communiqué de presse du 14 septembre de la station ornithologique suisse

Nouvelles

## L'être humain réduit les effectifs des vertébrés de 60%

En raison de la perte d'habitats, de la chasse illégale, de la surpêche et de l'agriculture non durable, il y a toujours moins de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens et de poissons sur la planète. Les effets des activités humaines sur le monde animal, les forêts, les océans, les rivières et le climat sont ahurissants. D'après les derniers chiffres du Living Planet Report publié par le WWF, les populations des vertébrés ont globalement diminué de 60% au cours des 50 dernières années. C'est dans les forêts pluviales tropicales, les rivières, les lacs et les zones humides que le recul de la biodiversité est le plus marqué. Le nombre d'animaux vivant en eau douce a même décliné de 83%, un recul particulièrement drastique en Amérique centrale et du Sud, où les espèces d'eau douce ont diminué de 94%. L'organisation de défense de l'environnement WWF s'appuie sur les données de 4005 espèces de vertébrés, depuis les dauphins d'eau douce jusqu'au spermophile arctique en passant par l'éléphant.

[www.wwf.ch/fr/medias/letre-humain-reduit-les-effectifs-de-vertebres-de-60](http://www.wwf.ch/fr/medias/letre-humain-reduit-les-effectifs-de-vertebres-de-60)



## Réseau Chauves-souris Valais

Les spécialistes du Réseau chauves-souris Valais se tiennent à votre disposition: visite sur place, conseils d'aménagement, moyens de répulsion, etc. En cas d'intervention ponctuelle, les frais sont pris en charge par le Service cantonal des forêts et du paysage et l'Office fédéral de l'environnement. Les expertises plus conséquentes, par exemple en cas de rénovation, peuvent faire l'objet de subventions ad hoc.

**Réseau chauves-souris Valais, François Biollaz,**  
tél 079 589 74 11, [chiroptera@bluewin.ch](mailto:chiroptera@bluewin.ch)



## Réseau Gypaète Suisse occidentale

Signalement des observations et renseignements auprès du coordinateur:

**Réseau Gypaète Suisse occidentale, François Biollaz,** tél 079 540 29 59,  
[gypaetus@bluewin.ch](mailto:gypaetus@bluewin.ch), [www.gypaete.ch](http://www.gypaete.ch)



## Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse

Pour toutes questions ou problèmes concernant les batraciens et reptiles de la vallée du Rhône (Valais, Chablais vaudois), vous pouvez contacter les responsables du KARCH:

Batraciens: **M. Flavio Zanini, Bureau DROSERA SA, Chemin de la Poudrière 36, 1950 Sion,**  
tél 027 323 70 17, [flavio.zanini@drosera-vs.ch](mailto:flavio.zanini@drosera-vs.ch)

Reptiles: **M. Julien Rombaldoni, Impasse de la Fontaine 6, 1908 Riddes,** tél 027 306 19 68,  
[julien@rombaldoni.ch](mailto:julien@rombaldoni.ch)

## Impressum

fauna•vs **info** est le bulletin d'information de la Société valaisanne de biologie de la faune. Il sert aussi de feuille de liaison au Réseau Gypaète Suisse occidentale, au Réseau chauves-souris Valais et au KARCH Valais. Responsable: le comité de fauna•vs. Maquette: Brigitte Wolf. Parution: deux fois par an. Tirage: 180 exemplaires en français, 100 en allemand. Impression: Aebi Druck, Susten.

### Je désirerais faire partie de fauna•vs

- comme membre ordinaire (CHF 50.–/an)
- comme membre de soutien (CHF 100.–/an)
- comme membre collectif (CHF 50.–/an, préciser:  familial ou  institutionnel)
- je suis étudiant, je suis demandeur d'emploi ou j'ai moins de 25 ans (50% sur les cotisations membre ordinaire).
  
- j'ai déjà reçu la documentation sur fauna•vs (programme d'activité, statuts)
- je ne dispose pas encore de la documentation de base sur fauna•vs.

Nom et prénom: \_\_\_\_\_  masculin  féminin

Adresse, NPA et Lieu: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ E-mail: \_\_\_\_\_

Institution: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Remarque: \_\_\_\_\_

#### Adresse:

fauna•vs  
Centre Nature  
3970 Salquenen  
Tél 079 862 36 58  
[fauna.vs@bluewin.ch](mailto:fauna.vs@bluewin.ch)  
[www.faunavs.ch](http://www.faunavs.ch)